



ADEPALE

Paris, le 27 mars 2023

L'ADEPALE SE FÉLICITE DES EFFETS POSITIFS DU PACTE DE SOLIDARITÉ COMMERCIALE POUR LES PME

Alors que le nouveau cycle des négociations commerciales s'est achevé début mars, l'ADEPALE, qui représente les PME et ETI alimentaires françaises, tient à saluer le rôle tenu par le Pacte de solidarité commerciale, signé en décembre dernier avec les distributeurs, à l'initiative de la Ministre Olivia GREGOIRE.

Grâce au Pacte de solidarité commerciale, les PME concernées ont obtenu la prise en compte de la hausse des coûts de l'énergie par les distributeurs. Son élargissement aux ETI aurait permis de protéger davantage la chaîne alimentaire française. En effet, concernant les ETI, elles n'ont pas toutes obtenu la prise en compte de la hausse des coûts de l'énergie.

Pour Jérôme Foucault, Président de l'ADEPALE : « La lutte contre l'inflation ne doit pas déstabiliser le tissu de PME et ETI françaises qui a un comportement responsable face à des distributeurs qui réalisent leurs meilleures marges sur les rayons que nous fournissons. Dans l'esprit du pacte de solidarité commerciale, je compte sur le Gouvernement pour souligner ces comportements et continuer de soutenir les PME et ETI alimentaires françaises »

Dans les prochaines semaines, nous comptons sur le maintien du soutien du Gouvernement aux PME et ETI alimentaires françaises qui permettent de sauvegarder l'emploi dans les territoires. Les hausses des tarifs des PME et des ETI françaises sont légitimes dès lors qu'elles doivent faire face à un mur d'investissement, notamment en matière de décarbonation de leurs process industriels. Le maintien de marges faibles, voire négatives, de ces entreprises conduira nécessairement à une baisse de la souveraineté alimentaire française et à la réduction des débouchés pour les agriculteurs.

À propos de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.

Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 56% du chiffre d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs.

www.adepale.org

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de l'ADEPALE

vous remercient de votre attention.

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr